



ÉLECTIONS DE 2018 DU CONSEIL DE L'ACPM

Région 5 (Ontario)

Division B

GERARD P. CRAIGEN,

BSc, JD, LLB, MD, FRCP(C), DABPN, FACPpsych, FAPA

Toronto (Ontario), Psychiatrie

L'ACPM ne corrige et ne modifie pas l'information fournie par les candidats dans le cadre du processus d'élection (de plus, elle ne traduit pas les déclarations des candidats). Les candidats en sont les seuls auteurs et sont à ce titre responsables de l'orthographe et de l'exactitude des renseignements présentés, ainsi que de la qualité de la photographie soumise.

FONCTIONS

Pratique privée en milieu communautaire

- Psychiatre

1990-

Réseau universitaire de santé – Toronto General

- Membre associé du conseil des médecins

1990-

Réseau universitaire de santé, Toronto Western

Hospital, Service de psychopharmacologie

- Membre associé du conseil des médecins

2002-2004

Université de Toronto, Département de psychiatrie

- Professeur adjoint

2017-

- Chargé de cours

1991-2017

ENGAGEMENTS PROFESSIONNELS

Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada

- Associé

1988-

American Board of Psychiatry and Neurology

- Membre certifié

1991-

- Examineur (examen oral) - Psychiatrie

1999-2011

American College of Psychiatrists

- Associé

2009-

- Membre du Honorary fellowship committee

2005-2011

- Membre

2004-

American Academy of Psychiatry and the Law

- Membre

1991-

American Psychiatric Association

- Associé

2009-

- Membre

1989-

Association du Barreau canadien (Division de l'Ontario)

- Membre

2015-

Academy of Psychosomatic Medicine

- Membre

2004-

Association médicale canadienne

- Membre

2003-

Medico-Legal Society of Toronto

- Membre

2006-

Association médicale de l'Ontario

- Membre

1989-

American Society of Clinical Psychopharmacology

- Associé

2016-

PAIRO (Association professionnelle des internes et résidents de l'Ontario)

- Vice-président

1986-1987

PRAT (Psychiatric Resident Association of Toronto)

- Président

1986-1987

FONCTIONS À L'ACPM

- Comité directeur

2017-

- Comité d'audit

2015-2017

- Comité de révision des dossiers

2013-

- Comité consultatif des communications

2012-2015

- Comité de la recherche, de l'éducation et de la gestion des risques

2012-2013

- Conseil

2012-

DÉCLARATION DU CANDIDAT

Les médecins ontariens continuent de subir d'énormes pressions en raison des restrictions budgétaires du gouvernement ainsi que des attentes et des risques croissants que suscite, en matière de protection de la vie privée des patients, l'évolution rapide de la technologie. L'ACPM a plus que jamais besoin d'un Conseil solide et expérimenté pour relever ces défis avec succès, en y apportant les solutions les plus efficaces.

Ma pratique clinique active – tout comme mon diplôme de droit – me permettent de bien comprendre ces défis. Depuis ma nomination au Conseil de l'Association en 2012, j'ai fait partie de nombreux comités. Je siège actuellement au Comité de révision des dossiers et au Comité exécutif, où j'ai pu observer directement l'engagement extraordinaire de l'ACPM en matière de protection de l'intégrité professionnelle des médecins et de promotion de soins médicaux sécuritaires.

Au cours des cinq dernières années, j'ai acquis une connaissance et une compréhension approfondies du fonctionnement de l'Association et des défis auxquels elle est confrontée.

L'ACPM prend très au sérieux ses objectifs stratégiques : prêter assistance aux médecins, contribuer à des soins médicaux sécuritaires et soutenir le système de responsabilité médicale. Je partage ces valeurs fondamentales et j'appuie avec enthousiasme l'Association dans ses efforts. L'ACPM a par exemple mis sur pied en 2017 un programme de soutien aux membres, qui vise précisément à identifier les membres les plus exposés en matière de responsabilité médicale et à élaborer un plan d'action sur mesure pour les aider à retrouver une pratique médicale sécuritaire et sereine. Ce modèle de service repose sur le principe de la mutualité.

Vous pouvez être assurés que l'ACPM, par l'entremise de son conseil élu et de son équipe de direction, est tout à fait déterminée à répondre aux besoins actuels et futurs en matière de protection médicale. L'une de nos préoccupations, que je partage avec beaucoup d'autres membres du Conseil, concerne la viabilité financière à long terme de l'Association. J'ai appuyé avec enthousiasme le choix de la direction de souscrire une assurance permettant d'atténuer la volatilité, qui constitue, selon toutes les parties intéressées, l'un des pires écueils en matière de planification financière annuelle.

Avec votre appui, je continuerai de veiller à ce que l'Association soit toujours présente pour nous, aujourd'hui comme demain.

